

NEOMOUV



PLIMOA

MANUEL D'UTILISATION

**CE MANUEL CONTIENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES POUR
LA SÉCURITÉ ET LE FONCTIONNEMENT**

« Modèle conforme aux exigences de sécurité »

Photos et données non contractuelles

02/2021

SOMMAIRE

1- PRESENTATION	3
2- REGLAGES / MONTAGE	4
2.1 Réglage de la selle :.....	4
2.1.1 Inclinaison :	4
2.1.2 Hauteur :.....	4
2.2 Réglage du guidon :.....	5
2.3 Réglage des freins type V-Brake :	6
2.4 Porte-bagages :.....	7
2.5 Montage et démontage des roues :.....	7
2.5.1 Roue avant :	7
2.5.2 Roue arrière :.....	8
2.6 Eclairage :.....	8
2.7 Pliage du VAE :.....	9
3 - UTILISATION DU VAE.....	10
3.1 Le changement de vitesses :	10
3.2 Le changement de niveaux d'assistance :.....	10
3.3 Le display :.....	11
3.4 L'assistance électrique :	12
3.4.1 Fonctionnement :	12
3.4.2 Performances :.....	12
3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance :.....	12
3.4.4 La mise en marche de la batterie :	13
3.4.5 Le moteur électrique :	13
4 - LA BATTERIE ET LE CHARGEUR :	13
4.1 La batterie :	13
4.1.1 Batterie et performance du VAE :	14
4.1.2 Précautions d'emploi :	14
4.2 Le chargeur 36V :.....	15
4.2.1 Précautions d'emploi (instruction de sécurité) :	16
5 - CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE :	17
6 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE :	17
7 - SECURITE – RECOMMANDATIONS :	18
8 - DONNEES TECHNIQUES.....	19
9 - CERTIFICAT DE CONFORMITE.....	19
10 - CONDITIONS DE GARANTIE.....	19

1- PRESENTATION

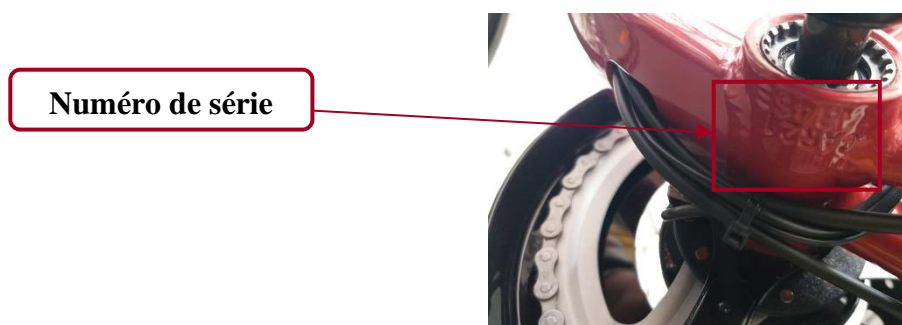
Merci d'avoir choisi un Vélo à Assistance Electrique (VAE) NEOMOUV

Présentation du VAE :



Notes :

- Le signe \triangle indique des conseils importants, des mesures de sécurité impératives. Suivez-les différentes instructions.
- Certaines opérations de réglage, de montage/démontage nécessitent un outillage et une compétence particulière ; ne les effectuer que si vous êtes expérimenté, sinon consultez votre revendeur agréé ou un spécialiste.
- Le signe \otimes indique l'outillage qui vous sera nécessaire pour des opérations de réglage.
- Votre VAE possède un numéro de série gravé sous le boîtier de pédalier :



\triangle CHARGE MAXIMALE : 100 KG. POUR VOTRE SECURITE IL CONVIENT DE NE PAS DEPASSER CETTE CHARGE MAXIMALE LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE BICYCLETTE.

2- REGLAGES / MONTAGE

2.1 Réglage de la selle :

🔧 Clef Allen 6 mm

2.1.1 Inclinaison :

Desserrer l'écrou sous la selle

Régler l'inclinaison de la selle, afin d'obtenir la position la mieux adaptée à votre confort. Resserrer la vis.



2.1.2 Hauteur :

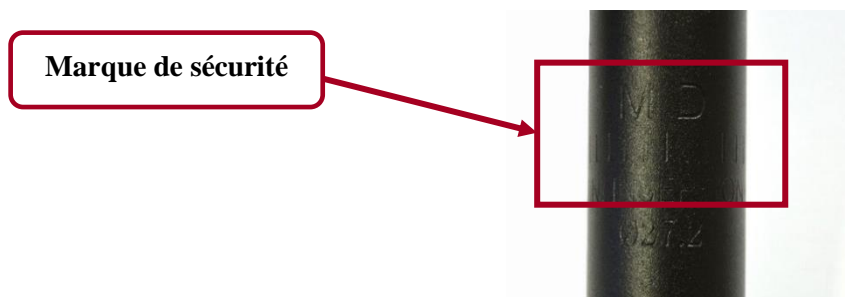
Le vélo à assistance électrique permet une position de selle plus basse que sur un vélo classique. Grâce à l'assistance électrique vous fournissez moins d'effort et vous pouvez être assis plus bas pour une meilleure sécurité. Les tailles requises de l'utilisateur (cycliste) pour une utilisation optimale du vélo se situent entre 1.65 et 1.90 m.

Desserrer l'écrou du collier de selle.

Assis sur la selle les pieds chaussés de chaussures adaptées à la pratique du vélo, placer une pédale en position basse, poser un talon sur une pédale, la jambe doit tomber normalement sans être raide. Monter ou descendre de la selle pour obtenir la bonne hauteur.

Resserrer l'écrou du collier de selle.

△ **Le tube de la selle ne doit pas sortir au-delà de la marque de sécurité gravée (barres verticales).**



2.2 Réglage du guidon :

✂️ Clef Allen 5 et 6mm

Pour être confortable, la position de votre guidon (cintre) doit être au moins à la même hauteur que votre selle, ou plus selon votre envie. Dévisser au niveau de la potence et du cintre pour bien aligner.



2.3 Réglage des freins type V-Brake :

✳ Tournevis cruciforme

Le frein **avant** est actionné par la poignée gauche sur le guidon. Le frein **arrière** est actionné par la poignée droite sur le guidon.

Serrer complètement l'écrou sur la poignée de frein, ce réglage vous permettra de compenser plus tard le relâchement naturel du câble de frein.



Desserrer le serre-câble et tirer sur le câble jusqu'à ce que les patins touchent la jante. Resserrer le serre-câble (une attention particulière est à apporter à chaque extrémité de la gaine qui doit entrer sans forcer dans le logement de chaque embout rigide, côté poignée de frein et V-Brake.)



Les patins sont bien réglés lorsqu'ils se trouvent à distance égale de la jante. Le réglage final est à faire en serrant les vis montées sur les supports de patins avec un tournevis cruciforme (distance d'environ 0.1 à 0.5 mm de la jante).

Le contrôle de votre réglage est correct, lorsque la roue, tournant librement, s'arrête sans à coup.

△ Attention : Par temps de pluie ou sur sol mouillé, la distance de freinage augmente !

2.4 Porte-bagages :

△ Ne pas charger votre porte-bagages plus que la valeur indiquée.

Tous dispositifs de portage et autres bagages installés par vos soins sur votre porte-bagages (ex : siège enfant, bagages divers, etc.) doivent être compatibles avec les caractéristiques géométriques et de résistance de la bicyclette.

△ Ce type de porte-bagages n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Toute modification réalisée sur le porte-bagages par l'utilisateur engage sa propre responsabilité.

Lors de l'installation d'un siège enfant ou de sacoches, un contrôle de sécurité de l'utilisateur est nécessaire (ex : courroies qui pendent, danger de prise dans les rayons, chute à craindre, stabilité de fixation du siège enfant à vérifier, risque de pincement des doigts de l'enfant sous la selle, etc.).

△ Les porte-bagages ayant une charge maxi de 25kg ne sont pas conçus pour supporter un siège-bébé.

Lorsque le porte-bagages est chargé, des modifications de comportement de la bicyclette sont à prendre en compte (stabilité au vent, distances de freinage, changement de directions etc...) Pour sa sécurité, l'utilisateur doit être conscient de ces modifications de comportement.

La charge sur le porte-bagages doit être répartie de part et d'autre de celui-ci afin d'assurer une stabilité de l'ensemble lors de la circulation sur la voie publique.

△ Réaliser périodiquement un contrôle du serrage des fixations du porte-bagages.

△ Le réflecteur et le feu arrière de signalisation ne doivent pas être cachés par des bagages ou siège, fixés sur le porte-bagages.

2.5 Montage et démontage des roues :

2.5.1 Roue avant :

✂ Clé plate 15 mm

Démontage :

Desserrer le serre-câble du frein V-Brake afin de libérer les patins.

Desserrer les écrous borgnes de chaque côté et dégager les rondelles.

Soulever le vélo et frapper légèrement le dessus du pneu pour dégager la roue.

Montage :

Repositionner les rondelles sur l'axe de roue. Soulever le vélo et insérer l'axe de la roue au fond de la lumière des pattes de la fourche.

Contrôler le positionnement des rondelles, ainsi que le centrage de la roue. Visser les écrous de roue. Serrer alternativement et progressivement de chaque côté les écrous de roues.

Si la roue n'est pas centrée, desserrer les écrous et recommencer l'opération.
Régler à nouveau le frein V-Brake.

△ Ne pas dérégler les contre-écrous, vous risquez d'endommager les roulements.

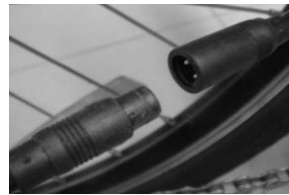
2.5.2 Roue arrière :

△ CETTE OPERATION EST A EFFECTUER PAR UN PROFESSIONNEL, TOUTEFOIS VOICI LA PROCEDURE A SUIVRE

✂ Clé Plate de 15mm

Démontage :

Déconnecter le moteur :





Desserrer les écrous. Sortir les écrous et rondelles d'axe de roue.
Desserrer le serre-câble du frein V-Brake afin de libérer les patins et enlever la roue.
Dégager la chaîne du pignon de roue en portant une attention sur le basculement de la chaîne.
Enlever la roue du cadre vers l'avant et ôter la chaîne de l'axe de la roue.

Montage :

Placer la chaîne sur le petit pignon, engager la roue entre les patins de frein.
En revenant vers l'arrière, insérer l'axe de roue dans le logement droit et gauche du cadre. Mettre les rondelles et les écrous de roue. Serrer les écrous à la main dans un premier temps jusqu'à contact sur le cadre.
Centrer la roue vis-à-vis du cadre et du garde boue. Contrôler le centrage et le positionnement en ligne avec la roue avant, ainsi que le positionnement de la chaîne.
Visser sans serrer à fond les écrous de roue de chaque côté. Contrôler une nouvelle fois le positionnement, le centrage et la position de la chaîne.
Serrer alternativement et progressivement de chaque côté les écrous de roues.
Reconnecter la liaison moteur.
NB : Le connecteur est équipé d'un détrompeur.

Régler les patins de freins.

2.6 Eclairage :

Votre vélo est fourni avec un éclairage avant  et arrière  (exemples), alimenté par la batterie. Maintenir le bouton « + » de la commande pour actionner l'éclairage.



△ **Maintenir toujours vos éclairages propres et en bon état.**

△ **Un équipement d'éclairage est obligatoire dès la nuit tombée, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.**

2.7 Pliage du VAE :

Le pliage de votre VAE s'effectue en 5 étapes :

1. Baisser le guidon le plus bas possible
2. Plier les pédales (en poussant dessus)
3. Replier la béquille
4. Plier le cadre en pivotant la sécurité puis l'attache :



5. Plier la potence en tirant sur la poignée



Une attention particulière sera apportée pour l'opération inverse. Le repositionnement de votre vélo en position route devra se faire de la même façon que son pliage mais ne pas oublier que vous êtes responsable de cette mise en configuration : une vérification de votre part est nécessaire, ceci pour la sécurité de tous. En aucun cas le fabricant ne pourra être tenu responsable de tout incident ou accident et des conséquences matérielles ou corporelles du fait d'un montage défectueux effectué par l'utilisateur (propriétaire ou non du VAE).

3 - UTILISATION DU VAE

3.1 Le changement de vitesses :

Votre changement de vitesses se compose d'un dérailleur et de 7 pignons.

- ❖ 1 pignon de 14 dents (grand développement) qui vous permet, dans les conditions faciles (légère descente, plat), d'augmenter votre vitesse ;
- ❖ 3 pignons intermédiaires de 16, 18, 20 dents à utiliser en situation normale ;
- ❖ 3 pignons « petit développement » de 22, 24 et 28 dents pour les côtes difficiles et les démarrages.

Le sélecteur de vitesse se trouve près de la poignée droite sur le guidon, l'actionner pour choisir l'une des 7 positions préréglées



3.2 Le changement de niveaux d'assistance :

Votre vélo est équipé de 6 niveaux d'assistance électroniques :

- 1 **Position 0** = aucune assistance.
- 2 **Position 1 et 2** = position économique. Sur ces positions votre VAE consomme moins d'énergie, néanmoins la puissance ne sera peut-être pas suffisante pour aborder une montée.
- 3 **Position 3 et 4** = position moyenne d'assistance.
- 4 **Positions 5** = position maximale. Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance et consomme donc plus d'énergie.

Afin de faire défiler le niveau d'assistance, il faut presser les boutons « + » ou « - » sur le display.



3.3 Le display :



Aide au démarrage : Maintenir quelques secondes le bouton « - » pour déclencher l'aide à la marche.

Niveau d'assistance : Appuyer sur les boutons « + » ou « - » pour changer le niveau d'assistance (5 étant le niveau le plus élevé).

Informations de vitesse / kilométrage : Appuyer brièvement sur le bouton « ON-OFF » pour voir le kilométrage du vélo, la vitesse moyenne, la vitesse maxi, la distance parcourue.

Eclairage : Maintenir quelques secondes le bouton « + » pour allumer ou éteindre les feux (sauf le LINARIA, éclairage à piles).

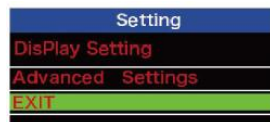
Réinitialisation : Maintenir simultanément les boutons « + » et « - » pour accéder aux réglages. Choisir « Display Setting » et valider en appuyant sur « ON-OFF »



La sélection est déjà sur « TRIP Reset ». Appuyer sur « ON-OFF » pour mettre « NO » en surbrillance. Appuyer sur « + » ou « - » pour sélectionner « YES ». Valider en appuyant sur « ON-OFF ». Choisir « BACK » puis « EXIT » pour quitter.



Mode kilomètres / miles : Maintenir simultanément les boutons « + » et « - » pour accéder aux réglages. Choisir « Display Setting » et valider en appuyant sur « ON-OFF ».



Appuyer sur « + » et « - » pour sélectionner « Toogle Unit ». Appuyer sur « ON-OFF » pour mettre « Metric » (ou « Imperial » pour Miles) en surbrillance. Appuyer sur « + » ou « - » pour sélectionner l'unité désirée. Valider en appuyant sur « ON-OFF ». Choisir « BACK » puis « EXIT » pour quitter.



MISE EN GARDE : il est possible de mettre un mot de passe sur votre display (ADVANCED SETTINGS / Password puis appuyer sur On/Off pour confirmer). Conservez-le car tout oubli aura pour conséquence le rachat d'un nouveau display (sans prise en charge en garantie)

3.4 L'assistance électrique :

3.4.1 Fonctionnement :

Votre Vélo à Assistance Electrique est équipé d'un moteur électrique, situé dans la roue. Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez (sauf avec l'assistance à la marche).

La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur pédalier qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le pédalier cesse de tourner, comme lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h.

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance quand vous en avez besoin, et d'économiser l'énergie de la batterie lorsque vous êtes en descente ou lancé sur un sol plat.

Ces fonctions sont réalisées par un boîtier électronique ou « contrôleur ».

△ NOUS VOUS INFORMONS QUE L'ACTIVATION OU L'ARRÊT DE L'ASSISTANCE PEUT ENTRAÎNER UNE ACCÉLÉRATION OU UNE DÉCÉLARATION BRUTALE.

3.4.2 Performances :

L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres :

❖ **Le poids transporté :**

Les performances de votre vélo sont données pour une charge moyenne de 75 kg.

❖ **La température extérieure :**

Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances diminuent.

❖ **L'usure de la batterie :**

À condition d'être entretenue correctement, votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances stables pendant 600 cycles de charge/décharge (ou une utilisation moyenne de 3 ans). Après ces cycles, elle est toujours opérationnelle, mais ses performances, et donc votre autonomie, diminuent proportionnellement.

Se reporter également au chapitre consacré à la batterie.

❖ **La nature du parcours :**

L'autonomie théorique s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné. Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descentes (même légères), votre autonomie s'en trouve accrue. Si vous montez des côtes, votre autonomie peut diminuer proportionnellement.

3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance :

Moteur : Roue - 250W et 45Nm

Batterie : Lithium Ion 36V – 480Wh, 580Wh ou 630Wh

Cycle de vie : 600 cycles complets charge/décharge en conditions normales de charge.

Autonomie : 70 à 80 km pour la batterie 480 Wh

80 à 100 km pour la batterie 580 Wh

100 à 110 km pour la batterie 630Wh

(Pour un utilisateur de 75 kg à une vitesse de 18 km/h sur un parcours en position économique).

3.4.4 La mise en marche de la batterie :

La batterie de votre Vélo à Assistance Electrique ne nécessite aucun allumage et se coupe automatiquement lorsque le display s'éteint.

3.4.5 Le moteur électrique :

Situé dans le moyeu de la roue, il ne nécessite aucun entretien de votre part et bénéficie d'une garantie fabricant de 2 ans. Nous vous conseillons de le faire réviser par un revendeur agréé ou un spécialiste.

△ Bien qu'il soit conçu pour résister à l'eau, nous vous **déconseillons** de le nettoyer avec un jet haute pression.

4 - LA BATTERIE ET LE CHARGEUR :

4.1 La batterie :

Votre batterie possède un n° de série.



Votre batterie est assemblée dans un conteneur spécial. Nous vous déconseillons vivement de tenter de l'ouvrir ou de la démonter. **Toute rupture de l'étiquette de garantie entraînera ipso facto l'annulation de la garantie.**

Pour enlever la batterie de son logement il faut déverrouiller avec la clé le blocage de celle-ci. A l'aide de la poignée, retirer la batterie par l'arrière du VAE.



△ **Attention : Positionner la batterie dans les « rails » du porte-bagages pour l'insérer.**

4.1.1 Batterie et performance du VAE :

La batterie est un composant consommable et a une durée de vie limitée : à terme, sa capacité et ses performances s'amenuisent, et il faut la remplacer. Le vieillissement de la batterie peut donc contribuer à des changements de performances du VAE. La jauge de la batterie figurant sur le display est exprimée en voltage.

Optimisation des performances de la batterie :

L'autonomie de la batterie, c'est la durée pendant laquelle le VAE peut fonctionner avant de devoir recharger la batterie. La « durée de vie de la batterie » correspond à la durée avant de devoir la remplacer.

Elle est liée à son « âge chimique » qui est composé :

- Du passage du temps
- Du nombre de cycles de charge (aucune obligation de vider complètement la batterie à chaque fois puisqu'il n'y a pas d'effet mémoire)
- De l'entretien dont a bénéficié la batterie
- De l'utilisation du vélo : poids du vélo, de l'utilisateur et du matériel transporté / état mécanique du vélo (pression des pneus, état de la transmission) / cadence de pédalage / relief du parcours / température extérieure...
- Du niveau d'assistance choisi...

L'efficacité de la batterie s'amenuise lorsque son âge chimique augmente (suivre les conseils indiqués dans le manuel pour optimiser les performances de la batterie et prolonger sa durée de vie).

Vieillessement chimique de la batterie :

Le vieillissement chimique d'une batterie se traduit par une réduction du temps écoulé avant qu'il soit nécessaire de la recharger. Cette autonomie est parfois appelée « capacité maximale de la batterie ».

Lorsque le fonctionnement ne peut plus être assuré avec toutes les capacités du système de gestion de l'alimentation, avec un faible niveau de charge, un âge chimique élevé ou de basses températures, le système procède à un arrêt pour préserver les composants électroniques. Bien que cet arrêt soit intentionnel du point de vue de l'appareil, il peut être inattendu pour l'utilisateur.

Quand la batterie atteint un âge chimique suffisamment avancé, les performances diminuent et il faut, à terme, la remplacer. Pour améliorer les performances du VAE, il peut être utile d'en remplacer la batterie (contacter un revendeur agréé NEOMOUV).

Capacité maximum de la batterie :

La capacité maximum de la batterie est une mesure de la capacité de la batterie par rapport à son état neuf. Une batterie perdra en capacité à mesure que son âge chimique augmentera, ce qui peut se traduire par une diminution des heures d'utilisation entre les recharges.

Une batterie normale est conçue pour conserver au minimum 70% de sa capacité d'origine au bout de 2 ans d'utilisation ou 600 cycles complets dans des conditions d'utilisation normales et environ 50% au bout de 5 ans (suivre les préconisations d'utilisation).

4.1.2 Précautions d'emploi :

- Eviter toute proximité de source de chaleur.
- Ne jamais laisser la batterie, exposée longuement au soleil.
- Ne jamais recharger la batterie sous la pluie ou dans un endroit humide.
- Ne jamais asperger directement la batterie avec de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas immerger la batterie.
- Ne pas exposer la batterie à des températures supérieures à 40°C et inférieures à -20° C.

- Ne jamais laisser tomber la batterie ; la poser sur un endroit stable (△ Attention au risque de court-circuit et de surchauffe en cas de choc sur la batterie).
- Ne jamais ouvrir la batterie. L'ouverture peut engendrer d'importants risques d'électrocution et rend la garantie caduque.
- Eviter tout court-circuit sur les connexions de recharge.
- N'utiliser la batterie que ce pour quoi elle est faite.
- Ne jamais laisser un enfant jouer avec la batterie ou manipuler celle-ci.
- **Lors de périodes de non-utilisation du vélo, stocker la batterie dans un endroit sec et frais et à une température supérieure à 10° C et inférieure à 40° C.**
- **Ne jamais laisser votre batterie complètement déchargée durant des périodes supérieures à 3 jours.**
- **En cas de non-utilisation prolongée, recharger la batterie tous les deux mois.**
- N'utiliser que le chargeur fourni pour recharger votre batterie.

△ **ATTENTION : EN CAS D'UTILISATION TROP PEU FRÉQUENTE DE LA BATTERIE (1 FOIS TOUTS LES 2 MOIS SEULEMENT), LA CAPACITÉ DE CELLE-CI DIMINUERA BEAUCOUP PLUS RAPIDEMENT QU'EN CAS D'UTILISATION RÉGULIÈRE. L'ÉNERGIE D'UNE BATTERIE PROVIENT D'UNE RÉACTION CHIMIQUE, QUI NÉCESSITE D'ÊTRE ACTIVÉE SUFFISAMMENT RÉGULIÈREMENT AFIN DE CONSERVER SON EFFICACITÉ.**

△ **ATTENTION ! Vous ne devez pas jeter votre batterie ou votre chargeur avec vos déchets ménagers. Les produits électriques et électroniques contiennent des substances dangereuses qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent donc être recyclés. Un système de collecte sélective pour ces produits est mis en place, les retourner à votre revendeur.**

△ Pour votre sécurité, lire attentivement les indications portées sur l'étiquette de la batterie :

La batterie fournit avec votre VAE est conforme aux normes en vigueur.



4.2 Le chargeur 36V :



Le chargeur qui est livré avec votre vélo est conforme aux normes en vigueur. Il a été conçu spécialement pour recharger la batterie de votre vélo électrique. Il rechargera votre batterie complètement en 5 à 6 heures suivant la température ambiante et l'usure de la batterie. Ce temps de charge dite « lente » est volontaire dans le but de préserver la vie de votre batterie.

Son fonctionnement est simple : Brancher la prise de sortie du chargeur sur la prise de votre batterie puis, seulement après, brancher la prise sur le secteur.

Il vous est possible de recharger la batterie directement sur le vélo



Une diode sur le dessus du chargeur indique le niveau de charge de la batterie. Elle est rouge quand la batterie est en charge et passe au vert une fois la batterie rechargée.



Diode verte : batterie chargée

4.2.1 Précautions d'emploi (instruction de sécurité) :

- Ne pas brancher la prise du chargeur sur le secteur avec les mains humides (danger d'électrocution).
- Toujours vous assurer de sa compatibilité avec le réseau électrique local.
- Charger la batterie dans un local ventilé.
- Ne pas le mettre en charge dans un environnement humide ou près d'un produit inflammable ou explosif.
- Ne pas stocker l'appareil chaud.
- Ne pas charger une batterie défectueuse ou hors d'usage.
- Ne pas le laisser branché et ses connexions à la portée des enfants.
- Ne pas l'exposer à la pluie.
- Ne pas l'immerger.
- Ne pas poser d'objet dessus, ni le couvrir.
- Prendre soin des fils électriques d'entrée et de sortie.
- Pour le protéger après une charge longue (plus de 24h), débrancher la connexion électrique et laisser reposer l'appareil dans un endroit sec et ventilé.
- Lorsque la charge est terminée, le déconnecter de la batterie.
- Eviter de le laisser branché sur le secteur plus de 24h.

△ ATTENTION : Pour votre sécurité, il est interdit d'ouvrir le chargeur (risque de décharge électrique). Contacter votre revendeur agréé NEOMOUV pour tout problème de panne sur le chargeur.

△ Pour votre sécurité voir également les pictogrammes au dos du chargeur :



5 - CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE :

Selon la batterie qui équipe votre VAE, l'autonomie est de 70 à 80 km (batterie 480Wh), de 80 km à 100 km (batterie 580Wh), ou de 100 à 110 km (batterie 630Wh) pour un utilisateur de 75 kg à une vitesse moyenne de 18km/h sur un parcours en position économique.

- **Au démarrage** : régler votre assistance, en position basse et choisir un développement moyen sur le dérailleur. Si votre parcours est en côte, positionner le dérailleur sur le petit développement et utiliser la position « aide à la marche ».
- **Dans les embouteillages** : régler l'assistance en position basse et votre dérailleur en petit développement ou développement moyen suivant la fréquence des arrêts.
- **Démarrage en côte** : avant de vous arrêter, régler votre dérailleur en petit développement, régler l'assistance en fonction de la côte.
- **Monter une côte plus forte** : si vous montez une côte et que la vitesse devient trop réduite, opter pour une assistance plus forte. Vous allez alors sentir l'assistance augmenter. Si cela est insuffisant, positionner votre dérailleur sur le petit développement (votre consommation d'énergie devient plus forte et votre autonomie en sera réduite).
- **Parcours sans arrêt** : votre parcours est sans obstacle (sans feu rouge, ni embouteillage ou parcours en campagne) alors choisir votre assistance et régler le dérailleur sur le grand développement. Ainsi vous pourrez aller plus vite tout en économisant de l'énergie.
- **En descente** : arrêter de pédaler (roue libre) ou pédaler normalement sans effort en adaptant votre sélection de vitesse et vous laisser porter doucement.
- **Pour plus d'autonomie** : démarrer en position basse. Une fois votre vélo lancé, régler le dérailleur sur le grand développement. Garder une vitesse constante, votre autonomie sera plus importante.

6 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE :

6.1 Entretien :

Pour mieux conserver votre vélo, l'entretenir régulièrement :

- Contrôler les freins et remplacer les patins de freins dès qu'ils sont lisses.
- Nettoyer régulièrement votre vélo à l'aide d'une éponge et de l'eau savonneuse.
- Ne pas utiliser de détergent ou d'essence, ni de jet à haute pression.
- Nettoyer et graisser les roulements tous les 6 mois.

Lorsque vous nettoyez votre vélo, penser à bien :

- Nettoyer,
- Rincer
- Et sécher les différentes parties du vélo, pour enlever l'eau stagnante évitant ainsi les risques précoces de corrosion.

6.2 Lubrification :

Lubrifier légèrement et régulièrement (une fois par mois environ) : La chaîne

△ **Ne pas utiliser de lubrifiant sur la surface des jantes ni sur les pneus ainsi que sur les patins de frein avant et arrière.**

6.3 Maintenance :

Comme tout composant mécanique, un vélo subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.

Si la durée de vie pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

Contrôler régulièrement les points suivants :

- Le serrage des roues
- L'usure des pneumatiques (remplacer le pneu dès que le témoin d'usure est atteint) et régler sa pression entre 2.8 à 4 bars. Les pneumatiques de votre bicyclette sont compatibles avec les fonds de jantes, aucune modification ne doit y être apporté, seules les pièces de rechange appropriées (pneumatiques, chambres à air éléments de frictions de freins etc.) sont à prendre en compte. Contacter votre revendeur pour plus de renseignements.
- L'état des jantes et des rayons (les jantes doivent être lisses, sans fissures, rupture ou déformation. Si vous remarquez une anomalie, les faire réviser immédiatement).
- Le serrage de la direction, des pédales, de la selle.

△ **Du fait de son poids et de l'inertie due au moteur, prévoir largement les distances de freinage de votre vélo à assistance électrique, surtout par temps de pluie.**

△ **VÉRIFIER L'ÉTAT ET LE BON FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE SIGNALISATION ET LES NETTOYER SI NÉCESSAIRE AVEC UN CHIFFON SEC.**

7 - SECURITE – RECOMMANDATIONS :

△ Si votre vélo à assistance électrique est un vélo adapté à une utilisation en ville et pour les randonnées sur route, **ne pas l'utiliser comme un vélo tout terrain.**

Sur la voie publique, toute personne circulant à vélo doit respecter et appliquer les prescriptions du code de la route du pays où il se trouve ainsi que les exigences légales concernant ce type de transport (ex : éclairage, signalisation, port du casque -conseillé-, dispositif réfléchissant etc.).

△ **Ne pas s'asseoir sur le vélo, lorsque celui-ci est maintenu par la béquille, elle risque de casser et de vous faire chuter brutalement.**

Rester vigilant, ne pas vous attarder sur la consultation du display du vélo lorsque vous roulez.

Pour votre sécurité :

- L'éclairage du vélo est obligatoire en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.
- Le port du casque est fortement recommandé.
- Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.


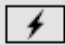





8 - DONNEES TECHNIQUES

COUPLES DE SERRAGE




	PIECES	TRANCHE (Nm)
FREINAGE	Etrier de frein	Entre 5 et 8
	Patin de frein	Entre 5 et 8
	Vis câble de frein	Entre 4 et 7
	Vis levier de fein	Entre 3 et 7
PERIPHERIQUES	Potence / Cintre	Entre 10 et 14
	Plongeur	Entre 20 et 25
	Jeu de direction	Entre 18 et 22
TRANSMISSION	Pédale / Péda lier / Manivelle	Entre 35 et 50
	Boîtier de pédalier	Entre 25 et 35
	Câble dérailleur AV / AR	Entre 3 et 6
	Fixation dérailleur AR	Entre 7 et 10
	Manettes de dérailleurs	Entre 2 et 3
ASSISE	Roue libre	Entre 30 et 35
	Selle	Entre 15 et 20
ROUES	Tige de selle	Entre 5 et 7
	Roue AV / AR	Entre 27 et 35

△ Attention : certains composants ont des couples de serrage spécifiques indiqués sur une notice à part ou directement gravés sur le composant lui-même.


PARTIE ÉLECTRIQUE

 250 W ROUE ARRIÈRE 45 Nm	 36V 480 Wh - 580 Wh - 630 Wh -	 70 - 80 Km 80 - 100 Km 100 - 110 Km	 2A/ 100-240V	 ÉCRAN LCD COULEUR 6 NIVEAUX D'ASSISTANCE	 AIDE À LA MARCHE	 ALIMENTATION SUR BATTERIE AV: AXA COMPACT AR: AXA BLUE LINE
--	--	--	--	---	---	---

PARTIE MÉCANIQUE

 ALU 6061 T6 TAILLE 38 Compatible: Antivol AXA Solid Plus	 RIGIDE ALUMINIUM	 PLIANTE ET TÉLESCOPIQUE	 V-BRAKE	 6 VITESSES SHIMANO 14 / 28 T	 SHIMANO ALTUS 6V	 POIDS TOTAL 24 Kg	 CHARGE MAX. 120 Kg
--	--	---	--	---	--	--	--

ÉQUIPEMENT

 PLASTIQUE NOIR	 À MÉMOIRE DE FORME	 Ø 34 L 400	 ALUMINIUM (CHARGE MAX) 25 Kg) Compatible: Sacoches	 20" RAYONS INOX JANTE DOUBLE PAROI	 ANTI-CREVAISON 20 x 1,75	 580 mm Ø 25,4	 BÉQUILLE LATÉRALE
--	--	--	--	--	--	---	---

9 - CERTIFICAT DE CONFORMITE

Disponible sur notre site internet : www.neomouv.com/fr/telechargement/

10 - CONDITIONS DE GARANTIE

Pour tout renseignement sur les garanties, contacter votre magasin.



SAS NEOMOUV
ZI Ouest - Allée des quatre journaux
72 200 LA FLECHE
contact@neomouv.com

SAS au capital de 1 200 000 € - RCS Le Mans 518 158 183
SIRET 518 158 183 00013 – APE 4649Z – TVA INT FR 91 518158183